

AVIS DE COURSE

REGATE DE LIGUE FLOTTE COLLECTIVE

18/19 MAI 2019

Claouey, bassin d'Arcachon

Club Nautique de Claouey

5 A

RS FEVA



La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte aux bateaux flotte collective **RS FEVA, bateaux fournis par le club organisateur.**
- 3.2 Les équipages admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à

Club Nautique de Claouey, Place Éric Tabarly 33950 LEGE-CAP FERRET

au plus tard le **26 avril 2019**

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
RS FEVA	10 €

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	18/05/2019	10h00
Clôture des inscriptions	18/05/2019	13h00

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
18/05/2019	15h00	RS FEVA
19/05/2019	11h00	RS FEVA

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h30

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 -course(s) devra (devront) être validée(s) pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

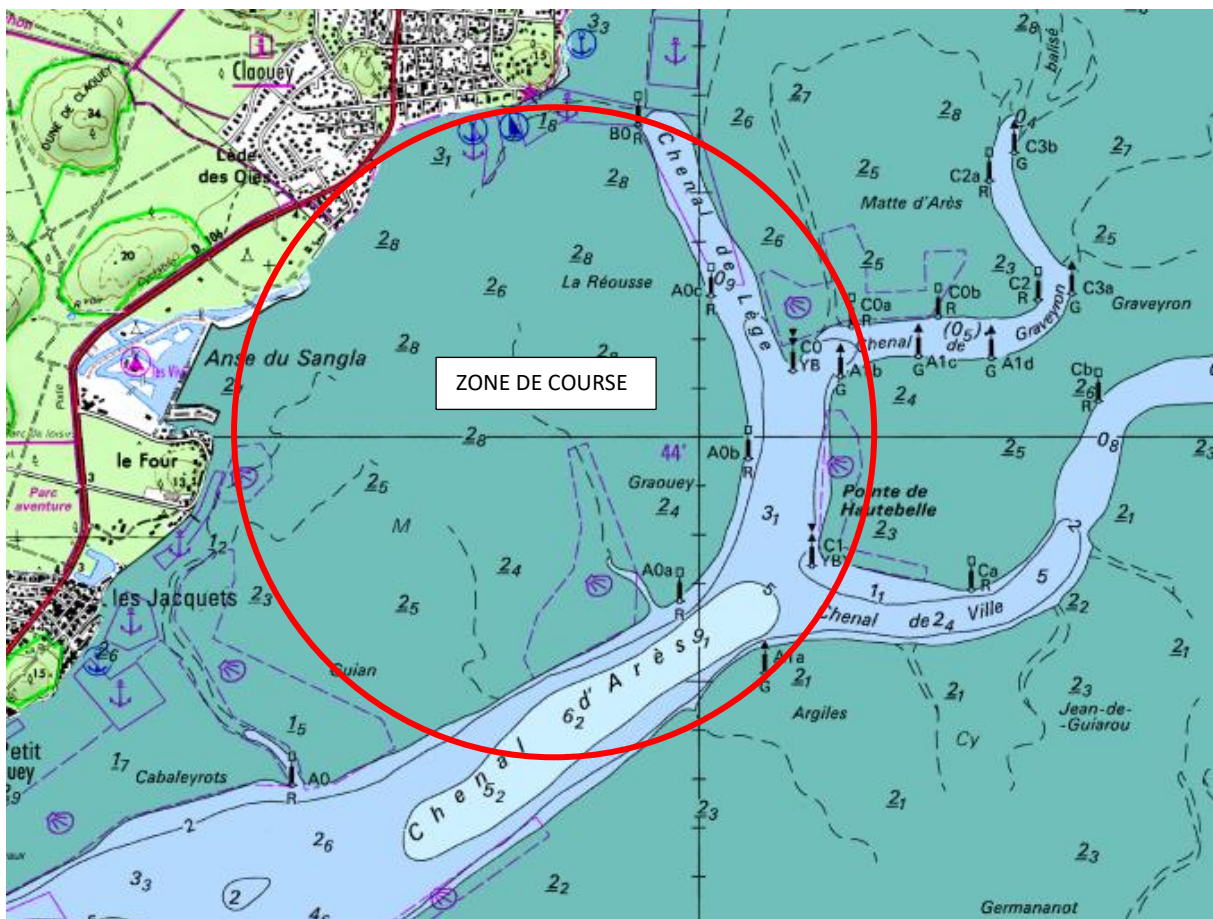
Club Nautique de Claouey, Place Éric Tabarly 33950 LEGE-CAP FERRET

contact@cnclaouey.com 05-56-60-73-15

SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
ARCACHON		18/05/2019		18H14	95
ARCACHON		19/05/2019		18H53	95

ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE



CNCLAOUEY
BASSIN D'ARCACHON
REGATE DE LIGUE FLOTTE COLLECTIVE
18/19 MAI 2019
Grade 5A
DOUBLE – RS FEVA

N° de voile						
--------------------	--	--	--	--	--	--

Série
RS FEVA

Barreur	
Nom	
Prénom	
N° de Licence	
Nom du Club	
N° de téléphone	
Adresse mails	

Equipier	
Nom	
Prénom	
N° de Licence	
Nom du Club	
N° de téléphone	
Adresse mails	

Règle fondamentale des "R.C.V." 2017 - 2020 :

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Les participants autorisent le Club organisateur à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prise durant la compétition. Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

DATE :

 Pour les mineurs

SIGNATURE DU BARREUR

 SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL